



CADETS - SAISON 2016/2017

CHARTRE DU JOUEUR DE RUGBY

Le joueur et ses droits :

Droit à :

- Une formation de qualité ;
- Au plaisir du jeu, à la prise d'initiatives et aux risques d'erreurs ;
- Au respect de son encadrement et de tout l'environnement ;
- A l'expression auprès des responsables des difficultés qu'il pourrait rencontrer ;
- A la reconnaissance de ses efforts comme de ses difficultés ;
- Au respect de sa condition, de sa personnalité, de sa différence ;
- A l'attitude exemplaire de son encadrement, des dirigeants, partenaires et adversaires.

Le joueur et ses devoirs :

- Etre assidu et ponctuel ;
- Etre appliqué et à l'écoute pour chercher à toujours progresser et donner le meilleur de lui-même ;
- Etre respectueux des règles du jeu, de l'encadrement, de ses partenaires et adversaires, de l'arbitre, de son équipement, du matériel et des installations ;
- Accepter les décisions de ses responsables.

Règle de vie :

- Connaître les règles de vie du groupe et les respecter ;
- Participer aux tâches matérielles de façon spontanée ou quand on fait appel à lui ;
- Gérer de manière responsable son équipement ;
- Communiquer à ses parents les informations qui leurs sont destinées ;
- Donner en toutes circonstances une bonne image de son club ;
- Etre un camarade agréable dans la vie de groupe ;
- Accepter et aider ceux qui sont dans la difficulté ;
- Accepter et respecter les « différences »